



## PIÈCES A RÉUNIR POUR LA CONSTITUTION D'UN DOSSIER DE CANDIDATURE LOCATAIRES + GARANTS

Agence partenaire en charge de la location  
Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante

### SALARIÉ

- Copie de la pièce d'identité délivrée par l'administration française
- 3 dernières quittances de loyer ou taxe foncière ou attestation d'hébergement
- 3 derniers bulletins de salaire
- Le dernier avis annuel d'imposition (document complet avec le volet ou les salaires déclarés sont visibles)
- Attestation d'allocations familiales (le cas échéant)
- En cas d'embauche récente : attestation d'embauche et de salaire (ou copie du contrat de travail) + attestation précisant que la période d'essai est terminée.

### ÉTUDIANT

- Copie de la pièce d'identité délivrée par l'administration française
- 3 dernières quittances de loyer ou attestation d'hébergement
- Certificat scolaire ou justificatif d'inscription pour l'année en cours ou à venir
- Attestation de rattachement au foyer fiscal

### RETRAITÉ

- Copie de la pièce d'identité délivrée par l'administration française
- 3 dernières quittances de loyer ou taxe foncière ou attestation d'hébergement
- Bulletins de retraite des 3 derniers mois et le dernier avis annuel d'imposition (volet ou les retraites déclarées sont visibles) ou vos 2 derniers avis d'impôt sur le revenu si retraites déclarées sur les 2
- Attestation d'allocations familiales (le cas échéant)

### GÉRANT OU DIRIGEANT DE SOCIÉTÉ

**(la société doit avoir au moins deux ans d'existence)**

- Copie de la pièce d'identité délivrée par l'administration française
- 3 dernières quittances de loyer ou taxe foncière ou attestation d'hébergement
- 3 derniers bulletins de salaire si gérant salarié + dernier avis annuel d'imposition (volet ou les salaires déclarés sont visibles) et attestation de l'expert-comptable attestant des revenus pour l'année en cours si gérant non salarié.
- Extrait Kbis de moins de 3 mois
- Attestation d'allocations familiales (le cas échéant)

### COMMERÇANT, ARTISAN OU PROFESSION LIBÉRALE

**(activité sur au moins deux ans)**

- Copie de la pièce d'identité délivrée par l'administration française
- 3 dernières quittances de loyer ou taxe foncière ou attestation d'hébergement
- le dernier avis annuel d'imposition (volet ou les revenus déclarés sont visibles) et attestation de l'expert-comptable attestant des revenus pour l'année en cours.
- Extrait registre des métiers de moins de 3 mois pour artisan et commerçant ou carte professionnelle en cours de validité pour les professions libérales
- Attestation d'allocations familiales (le cas échéant)

